

Bonsoir.

Vous m'avez sollicitée par courriel en janvier afin de m'interpeller pour connaître ma position sur les 110 km/h sur les autoroutes du pays. Je tiens d'abord à m'excuser pour cette réponse tardive, due à un emploi du temps chargé des dernières semaines, en raison des travaux en commission puis en hémicycle sur la contre-réforme des retraites.

Comme députée de la Sarthe et avec mes collègues du groupe LFI-NUPES, je défends les propositions inscrites dans le programme de La France Insoumise : l'Avenir En Commun. Et au sein de ce programme, nous nous positionnons clairement pour le passage aux 110 km/h sur les autoroutes. D'une manière plus large, le programme que nous défendons, présente comme ambition de réduire le trafic autoroutier, pour ce qui concerne notamment les poids lourds. Le trafic des poids lourds est, vous le savez, pour large partie lié à l'activité économique. Sur ce point, la France Insoumise, défend la relance et la reconstruction d'un grand service public de fret ferroviaire qui a été méthodiquement saccagé depuis près de 20 ans. Le transports de marchandises doit quitter les routes et autoroutes du pays et retourner dans les trains.

Aussi, la France Insoumise défend aussi la mise en place de taxes kilométriques et de taxes aux frontières basées sur un principe de protectionnisme solidaire et écologique, le but étant de conduire à la réduction de l'importation de produits qui sont produits en quantité suffisante dans notre pays ou qui ont été produit dans des conditions sociales et écologiques qui ne sont pas acceptables. Pour en revenir à la question routière, nos propositions reposent également, pour grande partie sur les scénarios négawatt.

Je déplore cependant et doit vous dire, que malheureusement, la majorité macroniste, les droites et l'extrême-droite, ne sont pas sur cette position, mais vous vous en doutez sans doute. Mais, lorsque je serai amené à me positionner sur le sujet, je me positionnerai pour cette mesure.

Je vous joins en pièce-jointe, l'ensemble des engagements programmatiques portées par mon groupe parlementaire et La France Insoumise, sur le sujet. Je vous réaffirme mon soutien sur la question des 110 km/h et vous assure de mon action en faveur de la bifurcation écologique d'une manière générale.

Bien cordialement,

Louis BEAULATON – 06 63 31 42 76

Collaborateur parlementaire local de la députée

Élise LÉBOUCHER - Députée LFI-NUPES de la Sarthe